



**LES PAROLES FONT FOI !**

**Pour une médecine de famille  
durable :  
OUI le 28 septembre !**

**Allocution de  
Monsieur Armand Blaser**  
Président du Conseil communal

Chef du dicastère du développement territorial,  
des mobilités et de la culture

à l'occasion de la

**soirée de présentation  
du Comité citoyen en faveur de la médecine de proximité  
et de la vente de l'immeuble de Fontainemelon à CMFD SA**

Fontainemelon, le 28 août 2014

Monsieur le conseiller d'Etat,  
Mesdames et Messieurs les conseillers  
généraux,  
Mesdames et Messieurs les membres du  
comité de soutien,  
Mesdames, Messieurs,

Au nom du Conseil communal, merci au  
comité citoyen pour avoir pris l'initiative  
d'organiser cette soirée.

Car nous discutons ce soir d'un sujet  
important qui doit nous tenir à cœur : l'avenir  
que nous voulons donner à la médecine de  
famille.

Une médecine qui nous touche de près.  
Je dirais même de très près.

**Une médecine qui  
nous touche de près**

Nous entretenons toutes et tous une relation  
intime avec notre médecin de famille. C'est le  
médecin qui nous connaît le mieux.

C'est aussi celui qui, bien souvent, soigne également nos proches.

Et les médecins de famille font aussi partie de la vie d'une collectivité comme la nôtre.

Ce sont eux qui se déplacent aujourd'hui encore au chevet de leurs patients. Parfois dans des endroits reculés.

Ce sont eux encore qui assurent la médecine scolaire pour les 2'000 élèves de Val-de-Ruz.

Et, tout aussi souvent, on peut compter sur leur engagement et leur participation active dans nos sociétés locales et villageoises.

C'est sur l'avenir qu'ils entendent donner à cette relation que les Vaudruziens devront se prononcer le 28 septembre prochain.

Mesdames, Messieurs,

La vente de l'immeuble situé à l'Avenue

**Le fruit d'une longue**

Robert 24 à Fontainemelon dont il est question est le résultat d'une longue négociation entre deux partenaires.

**négociation**

La Commune de Val-de-Ruz, d'une part, et le cabinet médical de groupe Fontainemelon-Dombresson SA (CMFD SA), d'autre part.

C'est une chance extraordinaire, par rapport à d'autres collectivités. La chance d'avoir un partenaire médical qui investit et qui achète lui-même un immeuble à une collectivité.

**Une chance pour  
notre Commune !**

Alors que c'est la collectivité qui, ailleurs, investit elle-même pour garder ses médecins de famille.

Cette chance, les Autorités vaudruziennes l'ont saisie. Pour renforcer la médecine de famille et favoriser la relève médicale dans notre Commune !

C'est la chance d'atteindre un objectif du programme de législature.

Une chance qui concrétise la volonté des Autorités fédérales et cantonales. Une volonté soutenue par les communes suisses et neuchâtelaises.

C'est aussi une volonté du peuple suisse, clairement exprimée le 18 mai dernier, y compris chez nous. Dans le Val-de-Ruz, l'arrêté fédéral concernant les soins médicaux de base a été adopté par 93,8% de nos concitoyens.

**Volonté claire du peuple**

Le 28 septembre, les Vaudruziens sont invités à manifester encore une fois cette volonté mais cette fois par un acte concret.

Concrétiser cette volonté, c'est une nécessité en regard des incertitudes actuelles et futures.

**Faire face aux incertitudes**

Car les prestations médicales se concentrent toujours plus dans les grands centres. Au détriment des régions périphériques, en

Suisse et dans notre canton.

La population vaudruzienne a connu une croissance démographique importante ces vingt dernières années.

Une croissance qui s'accompagne d'une augmentation des besoins médicaux de cette même population.

Aujourd'hui, les habitants de Val-de-Ruz sont en moyenne plus jeunes que ceux du canton. Mais à long terme, notre Commune n'échappera pas non plus au vieillissement démographique.

La pénurie de médecins ne frappe pas encore notre région. Mais certains médecins sont proches de la retraite. Il faudra leur trouver des successeurs.

Pour favoriser la relève médicale, notre Commune doit rester attractive, comme d'autres, pour faire venir de jeunes médecins

**Rester attractif pour  
la relève médicale**

de famille.

Nous ne connaissons pas encore l'avenir réservé à l'hôpital de Landeyeux, entre les deux sites principaux de Hne.

Sur cet avenir, la marge de manœuvre de la Commune est extrêmement limitée.

En outre, les Autorités actuelles et futures doivent et devront encore assumer deux lourds héritages du passé:

### **Lourds héritages du passé**

a) un endettement élevé de CHF 3'874 par habitant, soit CHF 108 millions au total,

b) auquel s'ajoute un engagement de CHF 27,2 millions pour recapitaliser

prévoyance.ne.

A elle seule, la charge supplémentaire liée à la recapitalisation de la caisse de pension plombe de plus de CHF 500'000 les budgets communaux. Et ceci pour les prochaines

décennies. Ce n'est pas rien !

Cet héritage limite fortement notre capacité d'investissement et nous oblige à nous endetter pour maintenir nos infrastructures.

**Capacité  
d'investissement  
limitée**

Nous devons donc faire tout notre possible pour alléger le fardeau de la dette !

Mesdames, Messieurs,

Pour renforcer la médecine de famille, l'engagement des communes est déterminant. Comme on peut l'observer dans notre canton et ailleurs en Suisse.

Il n'y a pas de recettes miracles ni de recette unique.

**Pas de recettes  
miracles**

Les solutions qui ont été imaginées, négociées et mises en œuvre dépendent de la situation propre à chaque collectivité.

Certaines d'entre elles s'engagent directement et à long terme sur le plan



financier, par des subventions ou des cautionnements.

D'autres privilégient la prise en charge d'infrastructures, l'utilisation gratuite de bâtiments ou la vente.

Dans notre cas, toutes ces options ont été abordées dans la négociation. Toutes ont été soigneusement évaluées, y compris celles qui ont été écartées.

### **Solution idéale**

La solution négociée avec CMFD SA est idéale car il s'agit d'une vente, à un prix de CHF 1'000'000, avec un droit de préemption de 25 ans. Et la reprise des baux des locataires actuels.

Cette solution est idéale car elle garantit durablement la présence de médecins de famille dans notre Commune.

Elle favorise la relève médicale à long terme. Et elle ne crée pas de charges financières

pour les générations futures.

Pour leur part, les médecins disposeront de locaux adaptés, avec des perspectives de développement à long terme.

Les conditions de travail seront ainsi attractives, ce qui favorisera la relève et améliorera le service à la population.

La propriété du bâtiment permet également aux médecins de jouir de conditions d'emprunt plus favorables.

Pour la Commune, la vente crée des conditions-cadres favorables au maintien et au développement de la médecine de famille.

**Conditions  
favorables pour la  
médecine de famille**

Les autorités gardent la maîtrise de l'utilisation du bâtiment puisque celui-ci est en zone d'utilité publique.

La Commune ne prend aucun risque économique.

Elle ne prend aucun engagement financier liant les futures autorités en hypothéquant leurs budgets, aujourd'hui déjà. En plus, elle réduit sa dette.

**Réduction de la dette communale**

Mesdames, Messieurs,

Soyons clairs : les référendaires ne proposent aucune solution. Ils se contentent de slogans, d'affirmations à l'emporte-pièce basées sur des informations erronées.

**Pas de solutions, propos à l'emporte-pièce**

Ils oublient ainsi que le patrimoine n'est pas le seul héritage du passé.

La dette communale et la recapitalisation de prévoyance.ne sont aussi des héritages qui pèseront longtemps sur les générations actuelles et futures.

Des héritages qui réduisent aujourd'hui déjà la marge à notre disposition pour entretenir le patrimoine actuel. Je l'ai dit. Je le répète.

Les chiffres qu'ils avancent pour le rendement locatif n'ont pas été vérifiés. Ils sont tout simplement fantaisistes.

## **Chiffres fantaisistes**

Par exemple, le rendement net, après déduction des charges, est de CHF 25'000 et non de 100'000. Ils auraient pu le vérifier...

Le relogement des commandants des pompiers et de l'OPC a pu être effectué sans le moindre coût pour la Commune.

Les référendaires ignorent qu'il faut être au moins deux parties pour négocier. Ils se contentent de slogans et ne font aucune proposition sérieuse.

## **Des slogans, rien de concret**

On peut aussi s'interroger sur leur conception de la bonne gestion.

Bien gérer ce n'est pas seulement penser au présent mais surtout prévoir l'avenir. Comme l'ont fait les autorités en prenant leurs responsabilités et en acceptant la vente du

bâtiment Avenue Robert 24.

La vision des référendaires est à ce titre  
dangereuse et irresponsable.

**Vision irresponsable**

Ils peuvent penser qu'il y a suffisamment de  
médecins dans notre Commune aujourd'hui.  
Mais savent-ils ce qu'il en sera demain ? Ils  
n'en disent rien.

Pire ! Ils ignorent que 93,8% des Vaudruziens  
ont clairement dit OUI à la médecine de  
famille le 18 mai dernier. Ils ignorent que les  
Vaudruziens ont justement voulu penser à  
l'avenir.

Mesdames, Messieurs,

Contrairement aux référendaires, le Conseil  
général et le Conseil communal ont pris leurs  
responsabilités.

En proposant une démarche cohérente en  
matière de politique de santé.

**Démarche cohérente**

Un projet concret pour assurer la relève et garder une médecine de famille au service de la population.

Un projet en outre rigoureux sur le plan financier, qui n'hypothèque pas l'avenir de nos finances.

Un projet clair en termes de gouvernance, avec une séparation entre les intérêts privés et publics.

En bref, un projet porteur d'espoir et d'avenir pour toute la population vaudruziennne.

Pour toutes ces raisons, nous invitons les Vaudruziennes et les Vaudruziens à dire OUI à la vente du bâtiment Avenue Robert 24 à Fontainemelon.

**OUI à l'avenir**

OUI à une santé de proximité crédible et durable. OUI à l'avenir, tout simplement ! Je vous remercie de votre attention.